

# L'INTELLIGENCE TERRITORIALE PARTAGÉE





J'ai été très honorée d'être reconduite à la présidence de l'Agam par le conseil d'administration réuni le 11 septembre 2020. Vous trouverez dans cette publication une présentation concise de l'Agam : missions, gouvernance organisation, budget, travaux.

Cet éditorial me donne l'occasion d'insister sur la pertinence de l'outil « agence urbanisme » qui vise à partager des diagnostics puis de faire émerger des réponses communes aux enjeux auxquels les collectivités et les partenaires sont confrontés. Ces dernières années, les paradigmes qui fondaient la Fabrique de la ville et du territoire ont été profondément réinterrogés : évolution des strates administratives et territoriales, changements réglementaires, attentes sociétales, renouvellement urbain, modification des cœurs de métier, émergence du numérique... Par son agilité et sa souplesse, l'Agam a de tout temps réussi à s'adapter à ces différentes évolutions. Portée par une éthique, une motivation et un sens des responsabilités, elle entend, dans ces moments singuliers, renforcer encore son appui aux partenaires dans les différentes démarches qu'ils entreprennent.

**Laure-Agnès Carradec**  
Présidente de l'Agam

---

Les membres de notre Conseil  
d'Administration



Sabine BERNASCONI  
Nadia BOULAINSEUR  
Laure-Agnès CARADEC  
Gérard GAZAY  
Frédéric GUINIERI  
Pascal MONTECOT  
Henri PONS  
Didier REAULT  
Alain ROUSSET  
Michel ROUX  
Georges ROSSO  
Lionel ROYER-PERREAUT  
Jean-Pierre SERRUS



Christophe MIRMAND,  
Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et préfet des  
Bouches-du-Rhône

Jean-Philippe D'ISSERNIO,  
Directeur de la DDTM 13



Pierre BENARROCHE  
Rebecca BERNARDI  
Aurélie BIANCARELLI-LOPES  
Sophie CAMARD  
Mathilde CHABOCHÉ  
Pierre-Marie GANOZZI  
Audrey GATIAN  
Christine JUSTE



Hugues PARANT



Laurent AMAR



Hervé MARTEL

# RAISON D'ÊTRE



---

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) contribue à la construction/fabrique de la ville de demain. Forte de son expérience et des multiples compétences de ses équipes, elle se positionne comme la « boussole » des politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

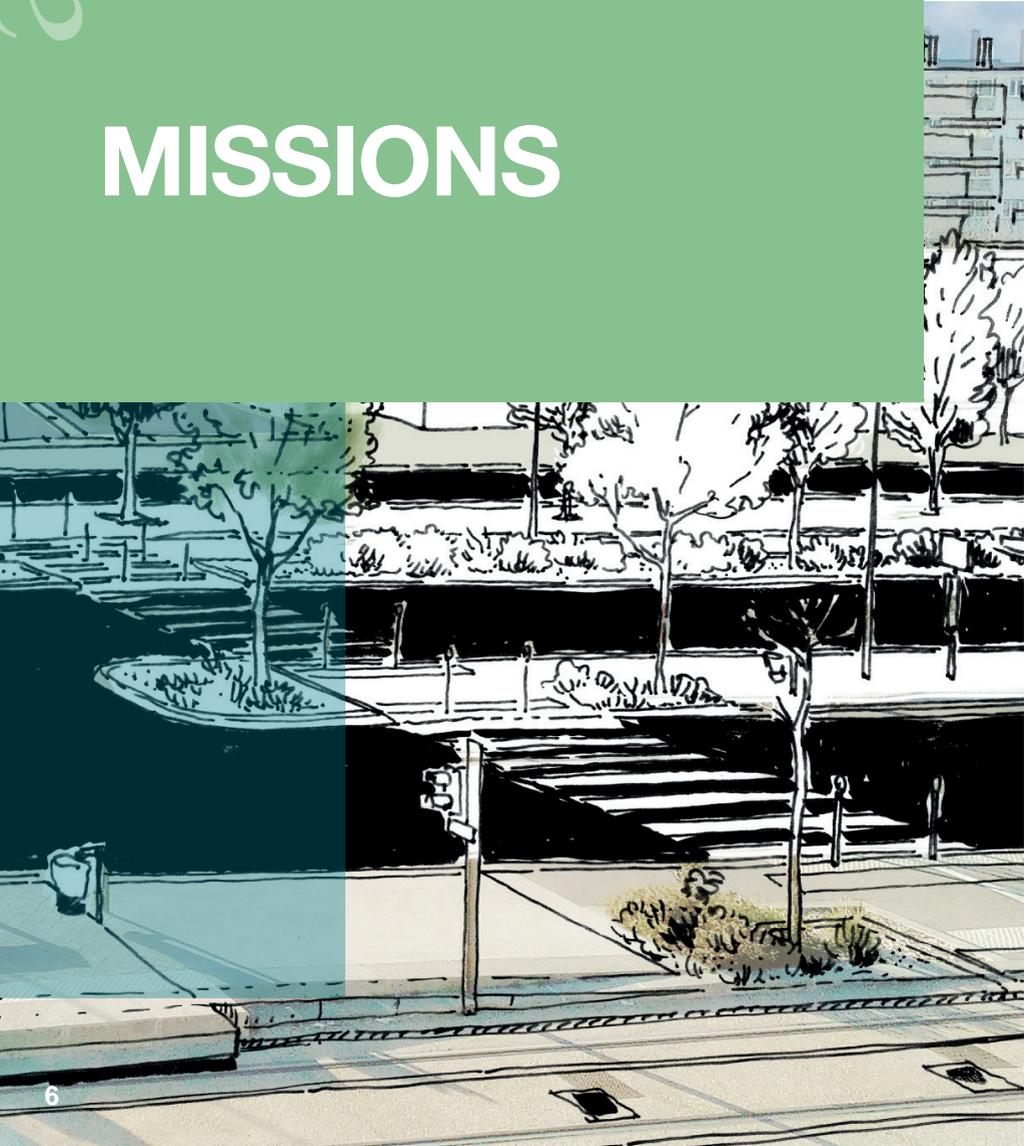
L'Agam constitue un outil essentiel d'aide à la décision des élus en mettant à disposition ses moyens d'étude et d'observation.



*Les agences d'urbanisme « ont pour mission de suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification, notamment des schémas de cohérence territoriale, et de préparer les projets d'agglomération dans un souci d'harmonisation des politiques publiques. »*

Art 121.3 du Code de l'urbanisme, modifié par la loi ALUR de janvier 2014

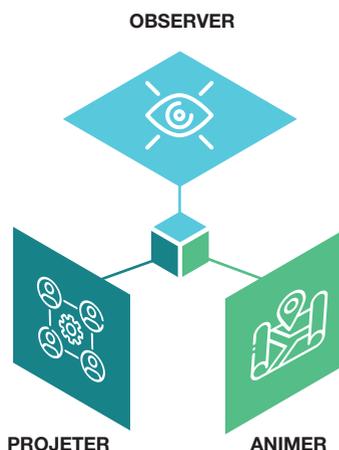
# MISSIONS



---

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise réalise des études, analyses, données, observatoires, atlas, infographies... à la demande des collectivités et structures partenaires sur des thèmes précis afin de les éclairer et de les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques.

Une des missions essentielles de l'Agam a trait également à la promotion de la culture urbaine, à l'organisation d'échanges et de débats sur le fait urbain, son évolution, les nouvelles attentes de la société, les thématiques émergentes...



---

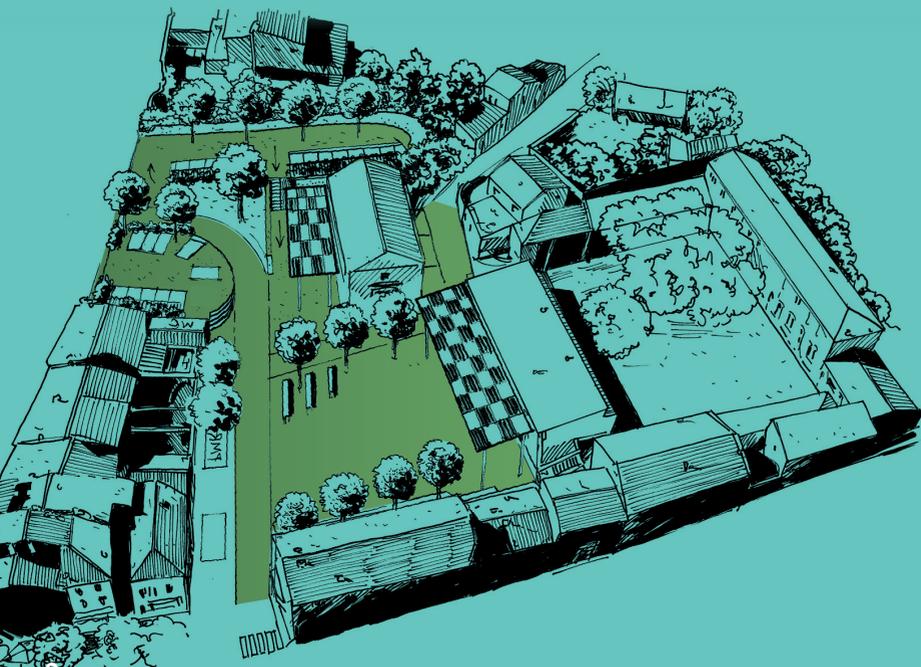
Portée par cette vision, l'Agence a lancé en 2019 son Lab'Urbain, véritable laboratoire interne pour défricher les tendances.

L'Agam s'est attachée à développer depuis plusieurs années une communication tournée vers une plus grande lisibilité et compréhension de ses travaux à travers ses différents formats de publications, son site internet, le développement des réseaux sociaux ou encore l'organisation régulière d'événements.

L'Agam travaille en étroite collaboration avec le réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) qui regroupe plus de 50 agences et 1 500 professionnels.

agAM

# ÉCHELLES D'INTERVENTION



---

L'Agam agit principalement dans le champ d'intervention des collectivités partenaires, tant à l'échelle communale que métropolitaine (Aix-Marseille-Provence), départementale (Bouches-du-Rhône) que régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cependant, son périmètre de réflexion et d'étude s'étend nécessairement au-delà, dès lors que la recherche d'harmonisation des politiques publiques se décline à plusieurs échelles et concerne des territoires différents.

ÎLOT



QUARTIER



COMMUNE



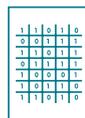
MÉTROPOLE



GRAND TERRITOIRE

# ÉQUIPE

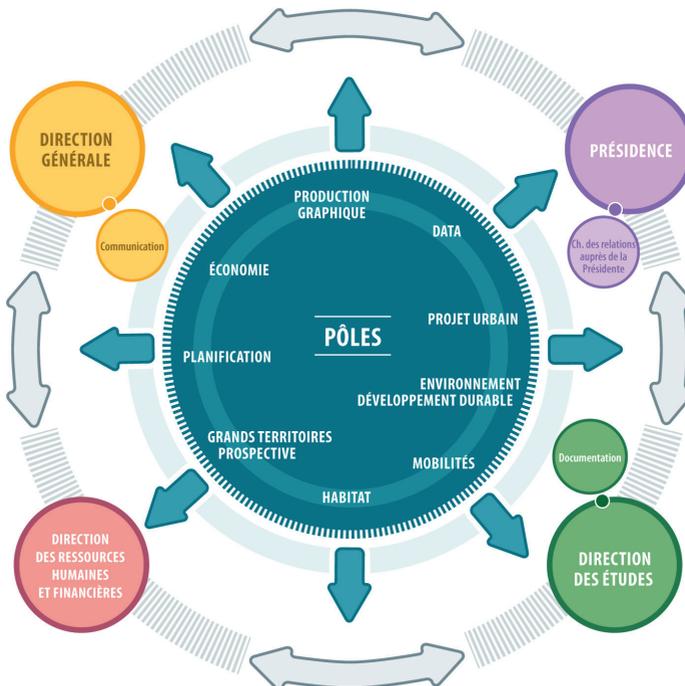
agAM



L'Agence compte 70 collaborateurs composant des équipes pluridisciplinaires organisées en neuf pôles d'études : Économie, Environnement, Habitat, Mobilités, Planification, Projet Urbain, Grands territoires & Prospective, Données urbaines et Production graphique.

La diversité des métiers (architectes, urbanistes, cartographes, sigistes, ingénieurs, géomaticiens, géographes, statisticiens, économistes ou encore graphistes...) fait la richesse de l'Agence.

Elle permet le débat en interne et favorise la transversalité dans ses travaux. La pluridisciplinarité est un atout qui permet à l'Agam de mobiliser ses compétences et ses ressources selon les thèmes abordés. En croisant ses compétences grâce à un fonctionnement en mode projet, elle fait preuve de la réactivité nécessaire pour répondre aux différentes sollicitations de ses partenaires et apporte une vision intégrée adossée à une expertise ciblée.



# ORGANISATION

agAM

## LES MEMBRES TITULAIRES



## LES MEMBRES ADHÉRENTS



## LES AUTRES PARTENAIRES



---

L'Agam est une association à but non lucratif composée de partenaires adhérents. Structure partenariale par nature, elle est au cœur du réseau des acteurs du territoire, dans un environnement en pleine évolution.

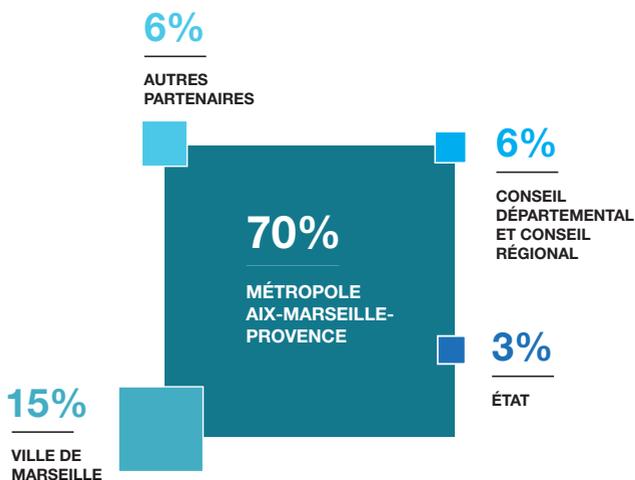
Le Conseil d'administration (CA) de l'Agam est l'organe décisionnel qui définit la stratégie de l'Agence, adopte le budget et le programme de travail ; c'est aussi un lieu de débats entre les participants.

---

L'Assemblée générale de l'Agam adopte le rapport financier et le rapport d'activités. Plus large dans sa représentation que le CA, elle permet aussi de favoriser dialogues et échanges.

---

Le Bureau de l'Agam se réunit entre les séances du CA et a aussi vocation à appuyer l'action de la présidence.



Budget 2021 : 5,4 M € – Répartition entre partenaires

# PRODUCTIONS

**348**  
TOTAL

**95** DIFFUSABLES  
AU PUBLIC

**107** DIFFUSABLES  
AUX MEMBRES

**202** DIFFUSÉES/DIFFUSABLES  
EN LIGNE

## Répartition des productions

AMÉNAGEMENT URBAIN : 138

ENVIRONNEMENT : 72

ÉCONOMIE : 52

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : 27

MOBILITÉS : 23

HABITAT : 20

ÉQUIPEMENTS : 16

---

**D**es centralités aux métropoles en passant par la ville du futur... les champs d'actions de l'Agam sont vastes. Du premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole au Plan de déplacements urbains (PDU) en passant par la démarche pour les centres-villes ou encore l'initiation d'un cycle de rencontres prospectives...

Autant de projets au long cours dans lesquels les équipes sont fortement impliquées, où elles mettent à profit leur ancrage territorial, leur expertise, leur capacité à travailler en transversalité et la capitalisation de travaux antérieurs.

**46**   
CO-PRODUCTIONS

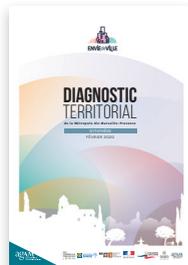
**73**   
NOTES

**3**   
CARNETS  
DE L'AGAM

**36**   
PUBLICATIONS

**2**   
SITE WEB  
ET APPLICATION

**9**   
REGARDS  
DE L'AGAM



CENTRE-VILLE

**DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES CENTRES-VILLES DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

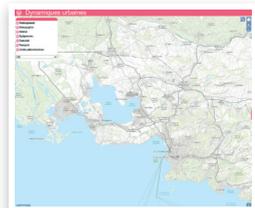
Dans le cadre d'Envie de ville, démarche partenariale de revitalisation des centres-villes de la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Agam a élaboré une première typologie de centres-villes. Elle identifie cinq profils en fonction de leurs caractéristiques et de leurs fonctionnements.



COHÉSION SOCIALE

**PRATIQUES SPORTIVES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES, QUELS LEVIERS POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS?**

Cette étude pour le territoire Marseille-Provence analyse les différences des pratiques sportives entre des habitants des quartiers prioritaires et celles du reste du territoire mais aussi les leviers et freins potentiels à leur développement et à la diversification de la pratique sportive dans sa globalité.



DATA

**DYNAMIQUES URBAINES**

Nouvel outil cartographique d'aide à la décision, il permet de visualiser et de croiser des couches urbaines par thématique sur le territoire sélectionné et d'en observer les dynamiques.



DATA

## PORTRAITS DE COMMUNES

Véritable carte d'identité d'une ville, nos 92 Portraits de communes sont une photographie du territoire à un temps "T" à travers différentes thématiques (population, économie, habitat, mobilités, équipements, environnement et tourisme). Chaque commune est ainsi représentée en 150 chiffres et 2 cartes qui permettent de connaître l'indispensable.



TERRITOIRE

## ATLAS MÉTROPOLITAIN

Cette nouvelle version évolue dans sa forme et dans son contenu. Elle passe d'un atlas exclusivement cartographique à un document plus analytique et transversal présentant le territoire par le filtre de 25 questions pédagogiques. Pourquoi dit-on qu'Aix-Marseille-Provence est une Métropole atypique ? Ses habitants ressemblent-ils à ceux des autres métropoles ? Où vivent les plus diplômés ? Autant de questions auxquelles l'Atlas fournit des éléments de réponse.



ÉCONOMIE

## STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE POUR L'IMMOBILIER DE BUREAUX

La bonne santé du marché de l'immobilier de bureaux est essentielle à l'attractivité et à la dynamique économique du territoire. Coproduite avec l'Aupa pour la Métropole, cette étude dresse les constats du secteur, ses enjeux et ambitions pour atteindre l'objectif de 200 000 m<sup>2</sup> de demande placée en 2030.



ENVIRONNEMENT

**VILLE PERMÉABLE,  
VILLE DÉSIRABLE  
QUAND L'EAU REFAIT  
SURFACE**

La prise en compte systématique de la perméabilisation des sols, dans un certain nombre de politiques publiques, figure en bonne place dans la hiérarchie des changements de mode de faire. La publication de l'Agam pointe les pistes de réponses à visée opérationnelle à mobiliser.



ENVIRONNEMENT

**PORTRAIT AGRICOLE  
MÉTROPOLITAIN**

En présentant les principaux atouts, contraintes et enjeux multifonctionnels de l'agriculture métropolitaine, ce Portrait, coproduit avec l'Aupa, constitue un premier diagnostic à l'élaboration du Plan alimentaire territorial. Composante territoriale et activité économique structurante du territoire, l'agriculture représente également un enjeu d'aménagement qualitatif et durable.



ÉQUIPEMENTS

**OBSERVATOIRE PETITE  
ENFANCE ET ÉCOLES**

Mission pérenne de l'Agam auprès de la Ville de Marseille, l'Agence a su développer une expertise et des méthodes spécifiques. Le point d'entrée innovant est de se baser sur la demande réelle des habitants. Un travail fin sur les effectifs, leur provenance, leur profil permet à l'Agam de proposer des axes d'interventions adaptés.



#### COMMUNICATION

### UN NOUVEAU FORMAT DE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 ET DE PROGRAMME DE TRAVAIL 2021

Productions incontournables d'une agence d'urbanisme, cette année marque un tournant dans le graphisme de ces documents officiels qui adoptent une structure renouvelée et un nouveau code graphique.



#### ENVIRONNEMENT

### REGARDS SUR LA NATURE EN VILLE : VILLE VÉGÉTALE, VILLE DÉSIRABLE, QUAND LA NATURE PREND RACINE

Donner plus de place à la nature s'affirme comme un enjeu majeur dans la fabrique de la ville. Cette première approche analyse les accélérateurs au développement de la nature en ville avant de défricher les différentes formes de végétalisation en ville pour battre en brèche ses idées reçues.



#### MOBILITÉS

### PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE LA MÉTROPOLE AIX- MARSEILLE-PROVENCE

Le PDU est le premier document réglementaire adopté par la Métropole. L'Agam et l'Aupa ont accompagné cette démarche collective. Plus de cent actions de ce plan s'articulent en sept leviers. Trois sont des systèmes de mobilité (vélo, transports, route), trois représentent les interfaces de ces modes (pôles d'échanges, espaces publics et services) et le dernier décrit l'organisation de l'action publique.



### MOBILITÉS

## PIÉTONISATION DE LA CANEBIÈRE

---

Dans le cadre d'une série de travaux sur l'apaisement de l'espace public et de développement des mobilités douces dans le centre-ville de Marseille, l'Agam a notamment réalisé les études menant à la piétonisation de la Canebière dont le chantier s'est achevé en 2020. Dans la même veine, des études sur les projets de requalification de l'espace ont aussi été réalisées pour Le Jarret et le Cours Lieutaud.

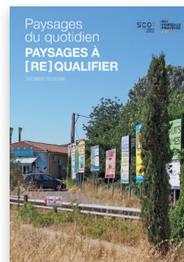


### PLANIFICATION

## PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNEAUX

---

L'Agam est pleinement impliquée dans les PLUi de Marseille-Provence et du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, dans l'élaboration comme dans la mise en œuvre. Ces missions, qui permettent de décliner les stratégies métropolitaines jusque dans les projets urbains, correspondent au cœur de métier de l'Agence.



### PLANIFICATION

## PAYSAGES DU QUOTIDIEN

---

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) d'Aix-Marseille-Provence, l'Agam a participé à une démarche originale visant à définir des orientations pour des « paysages du quotidien » que l'on retrouve dans de nombreuses communes de la métropole, à l'instar des polarités commerciales ou en entrées de villes.



## REGARDS N°100: VILLE RÉSILIENTE ET TÉMOIGNAGES DE NOS PARTENAIRES

Retracer la genèse du « Regards » et donner la parole à des partenaires autour d'un fil conducteur désormais structurant pour l'ensemble des publications de l'Agam : la Résilience. Nous avons posé deux questions aux partenaires sollicités. L'une sur la valeur ajoutée d'une agence d'urbanisme, et la seconde, plus créative, sur la résilience de la ville.



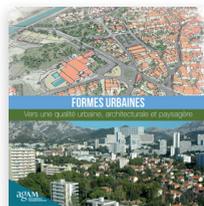
## HABITAT REGARDS SUR LES ENJEUX DE L'HABITAT FACE AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

En forte croissance, le vieillissement du territoire doit se poursuivre dans les prochaines décennies mettant en exergue des enjeux multifformes et évolutifs. Comment prendre en compte l'évolution des besoins des nouvelles générations âgées en termes de logement ? Quelle alternative entre domicile et structures médicalisées ? Ce Regards a pour objectif de dresser un portrait des personnes âgées et de leurs conditions de logement au sein de la métropole Aix-Marseille-Provence, mais également de donner à voir l'ampleur des enjeux et la diversité des réponses.



## DATA PORTRAITS DE SECTEURS DE MARSEILLE

Dans la continuité des Portraits de communes et de l'Atlas métropolitain, l'Agam analyse à une échelle plus fine les différents secteurs de Marseille. Réelles photographies des arrondissements mais également des projets en cours à travers une carte synthétique et pédagogique.



SOCIÉTÉ

**UNE SÉRIE SPÉCIALE «REGARDS» SUR LES DYNAMIQUES DES ARRONDISSEMENTS À MARSEILLE**

Le premier Regards de cette série, portera sur l'analyse des mobilités résidentielles dans les arrondissements de Marseille. Si les arrondissements, tout comme les quartiers, possèdent des particularités qui influent sur leur niveau d'attractivité, les transformations qui les affectent pèsent sur les trajectoires de leurs habitants et sur le choix de localisation des « migrants lointains » qui ont décidé de s'installer à Marseille pour des raisons professionnelles ou personnelles.

SOCIÉTÉ

**LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE TÉLÉTRAVAIL ET SUR L'IMMOBILIER DE BUREAU**

Depuis le confinement du printemps 2020, le télétravail s'est imposé comme une alternative, dans de nombreux secteurs de l'emploi. Ce contexte, qui dure dans le temps, pourrait mener vers la nécessité pour les entreprises d'alléger leurs charges immobilières, en modifiant drastiquement leur stratégie de localisation.

PROJETS URBAINS

**CARNET DES FORMES URBAINES**

La qualité urbaine est une composante essentielle du processus de la fabrique de la ville quelle que soit la nature du territoire concerné. Elle s'exprime à travers différentes dimensions matérielles, physiques, d'usages... et en particulier via la question des formes urbaines dont une meilleure prise en compte dans le processus de planification et d'aménagement s'impose chaque jour davantage comme une nécessité impérieuse.



COMMUNICATION

## UN NOUVEAU FORMAT DE DÉCRYPTAGE RÉGLEMENTAIRE

Plusieurs projets de loi qui entrent en discussion cette année auront des répercussions majeures sur l'aménagement du territoire. Le projet de loi « Climat et Résilience » et le projet de loi dit « 4D », décentralisation, différenciation, déconcentration et décomplexification seront analysés dans un Décryptage au regard de notre territoire.



COMMUNICATION

## LES MATINS DE L'AGAM

Réinventés en format « webinaire », ces Matins sont l'occasion de présenter une publication de l'Agam et de donner la parole à un expert du sujet présenté. Le prochain « Matin » portera sur les enjeux de l'habitat face au bien vieillir.



COMMUNICATION

## LES RENCONTRES DE L'AGAM

Ces Rencontres, dématérialisées à ce stade, permettent de valoriser un thème d'investigation de l'Agence en lien avec ces productions autour d'une plénière et une table-ronde. Cette année, les formes urbaines et la nature en ville/sobriété foncière (en lien avec l'UICN) seront à l'honneur.



# L'INTELLIGENCE TERRITORIALE PARTAGÉE

Pour en savoir plus,  
rendez-vous sur notre site  
[agam.org](https://agam.org)

Pour suivre nos actualités,  
suivez-nous sur les réseaux sociaux

